|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 845**  **DU 09/11/2023** |

Adresse du bien à vendre : 373,côte de la poujade.Rés.Bellevue 2 46000 CAHORS

Descriptif : Appartement lumineux, traversant, jouissant d'une belle vue dégagée depuis ses deux grands balcons. Vous profiterez aussi d'un parking et local à vélos communs, ainsi qu'un grand cellier privatif. Le bus, à 2 pas, rejoint le centre ville de Cahors.Une grande cuisine ouvrant sur un des balcons, un séjour ouvrant sur l'autre balcon, deux chambres, une salle de bain, un w.c. séparé, de nombreux placards composent cet appartement, au deuxième étage et dernier étage d'un petit immeuble agréablement situé dans un quartier résidentiel, entouré de maisons.Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Madame COLLIGNON Chantal**  240, chemin de l'étrier de Begoux  46000 CAHORS | **Immobilier Quercy Transactions**  au capital de 7.780€ RC 433205929  3, place Jean-Jacques Chapou  (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORS  Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153  avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **87 000 € (QUATRE-VINGT-SEPT MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 7 300 € (SEPT MILLE TROIS CENTS EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 27 novembre 2023 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**  signature précédée de la mention manuscrite  "lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**  signature précédée de la mention manuscrite  "lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |